

NOTRE CULTURE (ET GALILEO) MÉRITENT MIEUX QUE D'ÊTRE FAUCHÉS

Il est minuit moins cinq pour l'Orchestre

(Jeudi, 3 octobre 2024) — Suite aux annonces faites hier, [Galileo](#) indique qu'il souscrit sans réserve aux doléances, réclamations et actions des 17 organisations du [Front commun pour les arts québécois](#) — à qui il emprunte le slogan qui couronne son communiqué —, des artistes [Pierre-Luc Brillant, Isabelle Blais et Olivier Aubin](#), instigateurs d'une lettre ouverte publiée dans *La Presse* et [signée par plus de 400 artistes](#) (dont Daniel Constantineau, directeur général et artistique de Galileo) et des organisateurs de la [Grande mobilisation pour les arts du Québec](#) (GMAQ), qui se réunit en plénière samedi le 5 octobre prochain afin de discuter des enjeux de financement qui hantent le milieu de la culture depuis le dépôt du dernier budget du Gouvernement du Québec, en mars dernier.

C'est qu'après avoir accusé une baisse de près de 83 % de ses revenus publics en 2023-2024 (23 000 \$ au lieu de la moyenne de 140 000 \$ des trois années précédentes), Galileo, qui cumule la production de 37 spectacles, l'album *blockbuster André Gagnon Baroque* chez ATMA, un prix Opus et cinq nominations ADISQ ou Opus en 14 années de fonctionnement, s'est vu refusé une première demande de financement au fonctionnement par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), en juillet dernier, doublé de la non-obtention d'une subvention du Conseil des arts du Canada (CAC) pour les besoins de sa saison 2024-2025, il y a deux semaines.

L'Orchestre avait [sonné l'alarme](#) une première fois, en avril dernier, informant un ensemble critique d'intervenants politiques, médiatiques et culturels montérégiens de la position précaire dans laquelle il se trouvait suite à la chute brutale du financement public dont il bénéficiait depuis quelques années.

À deux doigts de mettre la clé dans la porte, il est maintenant minuit moins cinq pour Galileo, qui se voit de nouveau impacté par des décisions de non-financement qu'il estime à la fois incohérentes et injustes et qui découlent directement des problématiques soulignées par les trois collectifs d'artistes cités plus haut. Il invite par conséquent ses parties prenantes à s'informer des initiatives de ces derniers et, le cas échéant, à les appuyer ou à y participer :

<https://frontcommunpourlesarts.ca>

Galileo

https://drive.google.com/file/d/1434ZZMIXQcT6Wf_t79wAVrHMF09M21kF/view?usp=share_link

https://docs.google.com/document/u/0/d/1seYZnr52Dr21jHri41zqW76_98byVve6UGjy5atqAR8/mobilebasic

<https://www.facebook.com/profile.php?id=61557922812883>

— 30 —

Source : Équipe Galileo

Photos : <https://www.orchestregalileo.com/medias>
info@orchestregalileo.com | 438.395.5752

—

Soyez à l'affût des dernières nouvelles de l'Orchestre sur ses réseaux sociaux :

<https://www.instagram.com/orchestregalileo/>

<https://www.facebook.com/OrchestreGalileo>

<https://www.linkedin.com/company/orchestre-galileo/>

<https://www.youtube.com/@orchestregalileo/playlists>



Notre culture mérite mieux que d'être fauchée.

Monsieur Legault,
engagez-vous
pour la survie
de notre culture.

**FRONT
COMMUN
POUR
LES ARTS**

Sous embargo jusqu'au 2 octobre 2024, 10 h

Communiqué de presse

**FRONT
COMMUN
POUR
LES ARTS**

Un Front commun pour les arts québécois

« Notre culture mérite mieux que d'être fauchée »

Montréal, le mercredi 2 octobre 2024 – Plusieurs organismes s'unissent pour créer le Front commun pour les arts dédié à la pérennité de la culture québécoise. Les 17 organisations interpellent le gouvernement du Québec, par le biais d'une campagne de communication, en scandant haut et fort que « Notre culture mérite mieux que d'être fauchée ». Toutes tirent la sonnette d'alarme et appellent le gouvernement Legault à réagir avant que trop d'organismes culturels subissent les conséquences des trop faibles investissements au Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).

Un budget fauché

Le gouvernement du Québec décroît le budget du Conseil des arts et des lettres du Québec depuis quelques années. Dans les trois derniers exercices budgétaires, le budget total du CALQ est passé de 185 millions \$ en 2022-2023, à 172 millions \$ en 2023-2024. Il serait de 160 millions \$ pour 2024-2025 et d'autres diminutions sont à prévoir si rien n'est fait.

Outre le budget total du CALQ, nous observons plusieurs coupures dans les programmes de subventions plus spécifiques. En soutien à la mission, les montants octroyés n'ont augmenté que de 4 % en 6 ans, alors que l'inflation fut plutôt de 22 % pour la même période.

Entre 2022 et l'automne 2024, le soutien moyen offert aux organismes soutenus à la programmation spécifique a diminué de 35 %.

En 2024, seulement pour le programme de subventions pluriannuelles, la somme totale des demandes de subventions déposées au CALQ par les organisations culturelles s'élevait à 151 millions \$. Pourtant, le CALQ ne disposait que de 94 millions \$ à octroyer à ces organismes. Ces demandes étaient 61 % supérieures à la capacité du CALQ. Il s'agit de la première fois où l'écart entre les demandes qui leur ont été adressées et les capacités financières pour y répondre aura été si grand, même si les organismes ont demandé le strict nécessaire pour maintenir leurs acquis.

Un engagement à la hauteur des enjeux culturels

L'augmentation constante des coûts rend difficile la création, la production et la diffusion d'œuvres artistiques. Afin d'affronter les défis qui secouent le milieu artistique, le Front commun réclame des actions claires pour garantir la pérennité du milieu culturel :

- Porter à 200 millions \$ les crédits permanents du CALQ dès la prochaine année financière ;
- Viser la consolidation des budgets du CALQ en rendant l'ensemble de ses crédits permanents ;
- Systématiser l'indexation des programmes du CALQ ;
- Faire de la culture d'ici une véritable priorité gouvernementale dotée d'une vision à long terme pour les milliers d'artistes et travailleurs culturels du secteur.

Les artistes, travailleurs et travailleuses du milieu des arts ont besoin d'engagements récurrents de la part du gouvernement pour permettre à la culture québécoise de demeurer un secteur économique profitable à l'ensemble de la société québécoise.

Un milieu à bout de souffle qui ne demande que le maintien des acquis

Le déploiement de ces actions permettrait au secteur culturel de surmonter les défis rencontrés ces dernières années, notamment la hausse des coûts de production et de diffusion, qui ont été amplifiés par l'inflation touchant les fournitures, les services et les équipements et la main-d'œuvre. Les dépenses liées aux événements, surtout en région, continuent d'augmenter, ce qui renforce la nécessité d'investissements pour adopter des pratiques écoresponsables et inclusives. Parallèlement, la transformation numérique s'accompagne de coûts importants pour les infrastructures et les compétences techniques.

En l'absence d'investissements supplémentaires structurants, le secteur culturel se fragilisera grandement, ce qui diminuera d'autant sa capacité à poursuivre sa mission et réduira significativement les services offerts à la population :

- Suspension ou réduction des projets artistiques et des activités de médiation et de développement des publics ;
- Dégradation des infrastructures culturelles et baisse de l'audace artistique, touchant particulièrement les disciplines de niche comme la danse, le cirque et les arts visuels ;
- Diminution du soutien aux artistes de la relève ;
- Diminution de l'accessibilité aux spectacles et de leur diversité, surtout en région ;
- Perte de compétitivité sur la scène internationale et réduction du rayonnement de la culture québécoise à l'étranger.

Citations

« L'art compose une grande partie de la spécificité du Québec et de son rayonnement ; il faut donc protéger la capacité de créer des artistes et offrir les moyens financiers aux organismes pour diffuser ces œuvres. On ne peut en toute conscience prétendre que la culture est une priorité et condamner ses porteurs à voir flétrir leurs ambitions. Il faut au contraire miser sur elle afin de la conserver et de la faire rayonner, autant dans les régions qu'à l'international. La culture est notre richesse collective, et il est impensable de la voir dépérir faute d'investissements. »

— Julie-Anne Richard, directrice générale, RIDEAU

« Le gouvernement du Québec décroît le budget du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) depuis beaucoup trop longtemps. Nos artistes sont déjà à bout de souffle, et le gouvernement aggrave encore leur situation. »

— Camille Cazin, directrice générale, Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV)

« Nous sommes confrontées aux sentiments de découragement, d'absurdité et d'incompréhension en plus d'être témoins de la détresse psychologique des membres de nos 17 associations représentant une clientèle soutenue d'une manière ou d'une autre par le Conseil des arts et des lettres du Québec. Nous sommes très fiers de nous unir pour dire aux instances gouvernementales : C'est assez ! »

— Pierre-Yves Villeneuve, président, Union des écrivaines et écrivains québécois (UNEQ)

« On ne demande pas du luxe. Les investissements sont essentiels pour ne pas assister à un recul majeur de la scène culturelle québécoise, et ce sur, sur tout le territoire.

Nous espérons que le gouvernement nous entendra, parce qu'en continuant la dévitalisation, des institutions fermeront, la relève sera moins soutenue, le public des régions aura moins accès à une forme diversifiée de manifestations culturelles, des formes d'art s'éteindront, notre rayonnement international s'amenuisera, nos expertises se perdront et des emplois issus de divers secteurs économiques seront abolis. »

— Caroline Gignac, directrice générale, Conseil québécois du théâtre (CQT)

À propos du Front commun pour les arts

Le Front commun pour les arts regroupe 17 organisations (voir annexe pour le nom des membres) représentant divers secteurs artistiques et culturels de la province. Unies par un objectif commun, ces organisations œuvrent à défendre la vitalité, la diversité et l'avenir de la culture au Québec. Face aux pressions économiques et aux défis sociaux, le front commun revendique des investissements du gouvernement dans le secteur culturel afin de garantir la pérennité des arts et de la créativité québécoise.

Pour tout renseignement

Emma Fortin, TACT

581 745-2681, efortin@tactconseil.ca

Source

Le Front commun pour les arts rassemble

- Association des galeries d’art contemporain (AGAC)
- Association professionnelle de diffuseurs de spectacles – RIDEAU
- Conseil des métiers d’art du Québec (CMAQ)
- Conseil québécois de la musique (CQM)
- Conseil québécois du théâtre (CQT)
- En Piste, Regroupement national des arts du cirque
- Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ)
- Regroupement de pairs des arts indépendants de recherche et d’expérimentation (REPAIRE)
- Regroupement des arts de rue (RAR)
- Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV)
- Regroupement des centres d’artistes autogérés du Québec (RCAAQ)
- Regroupement du conte au Québec
- Regroupement québécois de la danse (RQD)
- Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP)
- Société des musées du Québec (SMQ)
- Union des artistes (UDA)
- Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ)

OPINIONS

Pour une grande réflexion en culture

Il est temps pour les artistes d'obtenir des réponses



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, ARCHIVES LA PRESSE

« Il devient évident que quelque chose ne va pas dans la façon dont percole l'argent, de la main de l'État jusqu'aux créateurs », écrit l'auteur.

Depuis plusieurs années, les gouvernements qui se sont succédé ont injecté avec raison des sommes importantes dans le domaine de la culture afin d'en assurer le développement et la pérennité. Or, en consultant plusieurs données statistiques frappantes, il devient évident que quelque chose ne va pas dans la façon dont percole l'argent, de la main de l'État jusqu'aux créateurs.

Publié à 5h00

PIERRE-LUC BRILLANT, ISABELLE BLAIS, OLIVIER AUBIN

et près de 300 artistes québécois

La réalité, c'est que malgré une augmentation de 25 % des budgets en culture dans les dernières années, la moyenne salariale des artistes n'a pas bougé de façon significative depuis 30 ans. Elle est aujourd'hui de 20 787 \$, soit 4500 \$ de moins qu'un travailleur au salaire minimum. Si nous écartons le 1 % des artistes qui gagnent 200 000 \$ et plus, nous dégringolons à un revenu moyen de 16 911 \$... 15 000 \$ sous le seuil de la pauvreté... Les créateurs de chez nous ne cessent de s'appauvrir et galèrent de plus en plus pour pouvoir exercer leur métier avec dignité.

Une question devient alors pressante et inévitable :

Quel est donc le parcours que suit le financement public, si précieux et vital pour notre culture, de la main de l'État, en passant par les producteurs et les diffuseurs, jusqu'aux créateurs à qui le public doit les œuvres qu'il regarde, lit ou entend ?

La réponse à cette interrogation fort simple est d'une ambiguïté et d'une

complexité qui, croyons-nous, n'a pas lieu d'être. Il est impératif de comprendre les rouages de l'attribution des subventions et de la gestion des budgets. Qui dit trésor public dit comptes à rendre.

Nous ne doutons pas de la bonne foi de la plupart des intervenants du milieu culturel.

Mais force est de constater que pour certains d'entre eux, le financement de nos gouvernements en culture semble devenir une manne lucrative au détriment du bien-être de trop nombreux artistes sans lesquels ils ne sauraient exister.

Questions sans réponses

Voici en rafale quelques questions cruciales, parmi bien d'autres, qui braquent les projecteurs sur ce qui ressemble à des contradictions, voire des apparences de conflits d'intérêts :

- Comment des compagnies de production, qui vivent presque uniquement grâce à de l'argent public, peuvent-elles devenir si lucratives que des consortiums dûment cotés en bourse les achètent ?
- Comment sont gouvernées nos principales institutions subventionnaires (SODEC, CALQ, Téléfilm, Musicaction, etc.) dont les administrateurs, souvent producteurs, peuvent occuper plusieurs sièges simultanés au sein des différents conseils d'administration ?
- Comment des boîtes de production qui demandent des subventions peuvent-elles se retrouver à siéger à des CA d'institutions qui leur accordent ces mêmes subventions ?
- Pourquoi certaines compagnies se voient-elles accorder systématiquement, année

après année, des enveloppes discrétionnaires récurrentes, amaigrissant ainsi la part attribuée aux petites compagnies qui peinent à obtenir du financement ? Bref, comment se fait-il que l'argent public soit accaparé par une poignée d'entreprises culturelles, alors qu'une plus grande diversité d'entreprises pourrait s'épanouir et proposer des projets innovants avec le même argent ?

– Pourquoi est-il si difficile de tracer le parcours que suit l'argent public en culture ?

Au regard de ces questions qui demeurent sans réponses, il n'est pas étonnant que les créateurs se sentent de plus en plus floués et impuissants. À un point tel qu'une grave crise de confiance face aux institutions est en train de se dessiner dans la communauté artistique. Tout le monde gagnerait à obtenir plus de transparence.

C'est sans compter les autres problèmes importants que le milieu culturel doit affronter sans délai.

Pensons aux GAFAM qui sont venus en quelques années seulement vampiriser les revenus des artistes en utilisant de façon éhontée leurs œuvres ou leurs performances sans payer (ou si peu) de redevances.

L'exemple de la musique est criant. Une entreprise comme Spotify ne verse pratiquement rien à des artistes dont les œuvres peuvent jouer des centaines de milliers, voire des millions de fois sur sa plateforme. Pourtant, la même entreprise exige un abonnement fort lucratif pour nous permettre d'écouter ces mêmes œuvres.

Ajoutons à tout ça l'émergence fulgurante de l'intelligence artificielle qui « apprend » en observant, en écoutant et en copiant des œuvres, des voix, des mouvements d'artistes en chair et en os dans le but de se substituer à eux... et nous avons le dernier ingrédient pour nous concocter une fantastique catastrophe qui ne


pourra qu'affaiblir gravement notre culture à long terme.

Est-il besoin de plus d'arguments pour convaincre nos gouvernements d'inviter tous les intervenants du milieu de la culture à des états généraux ? Que ce soit en littérature, théâtre, danse, arts visuels, musique, audiovisuel, un grand questionnement collectif s'impose afin de réfléchir à l'avenir de notre riche écosystème culturel, de trouver des solutions aux écueils qui le guettent, de libérer la parole et redonner un tant soit peu de dignité aux artistes qui en constituent le fondement brut.

C'est une question d'identité, de sauvegarde et de pérennité.

La culture est un bien essentiel.

 [Consultez la liste des signataires](#)

 [Qu'en pensez-vous ? Participez au dialogue](#)

ARTS

Financement

Les artistes veulent des états généraux sur la culture



PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, ARCHIVES LA PRESSE

Le revenu moyen des artistes québécois se chiffre à 16 911 \$, soit « 15 000 \$ sous le seuil de la pauvreté », selon les signataires d'une lettre demandant au gouvernement du Québec d'organiser des états généraux.

Plus de 300 créateurs de toutes les générations et de tous les horizons pressent le gouvernement du Québec d'organiser des états généraux sur la culture alors que se dessine « une grave crise de confiance face aux institutions ». Ils déplorent que l'argent public glisse trop souvent entre les mains des artistes au profit d'une poignée de privilégiés.

Publié à 3h14 | Mis à jour à 7h00



CHARLES-ÉRIC BLAIS-POULIN

Équipe d'enquête, La Presse



De Michel Tremblay à Marie Brassard, en passant par Lorraine Pintal, Marc Labrèche et Yannick Nézet-Séguin, ces voix fortes de la culture québécoise constatent que « quelque chose ne va pas dans la façon dont percole l'argent, de la main de l'État jusqu'aux créateurs ».

« Je pense qu'il faut s'asseoir tout le monde ensemble », explique au téléphone l'acteur et comédien Pierre-Luc Brillant, instigateur et auteur d'une lettre ouverte qui appelle à des états généraux. « Beaucoup d'argent a été investi par les libéraux et par la CAQ, il faut rendre à César ce qui est à César, mais on se demande pourquoi les revenus des artistes ne suivent même pas l'inflation. Il y a peut-être des fatalités, mais on veut savoir, on veut de la transparence. »



PHOTO DOMINICK GRAVEL, ARCHIVES LA PRESSE

Pierre-Luc Brillant

En excluant les rares personnalités qui gagnent plus de 200 000 \$ par année, le revenu moyen des artistes québécois se chiffre à 16 911 \$, soit « 15 000 \$ sous le seuil de la pauvreté », expose la missive. Pour certains intervenants du milieu culturel, y lit-on, « le financement de nos gouvernements en culture semble devenir une manne lucrative au détriment du bien-être de trop nombreux artistes sans lesquels ils ne sauraient exister ».

Des états généraux sur la culture permettraient entre autres « de comprendre les rouages de l’attribution des subventions et de la gestion des budgets », selon les signataires de la lettre.

Parmi eux, des artistes de toutes les disciplines : Isabelle, Blais, Olivier Aubin, Louis-Jean Cormier, France D'Amour, Michel Rivard, Ève Landry, Julie Le Breton, Christine Beaulieu, Antoine Bertrand, Guy A. Lepage, Marina Orsini, France Castel, François Létourneau, Brigitte Haentjens, René Richard Cyr, Dominic Champagne, François Avard, etc.

Pierre-Luc Brillant, qui porte aussi la casquette de vice-président de l'Union des artistes, précise que la lettre se veut un « mouvement spontané » et non une action syndicale. « Je ne m'attendais à rien, dit-il. Si j'avais eu 10 noms, j'aurais été content, mais l'engouement est extraordinaire, autant pour le nombre de signatures que pour leur qualité. »

Beaucoup de questions, peu de réponses

La lettre ouverte pose une série de questions « sur ce qui ressemble à des contradictions, voire des apparences de conflits d'intérêts » dans l'industrie culturelle. Sans que des entreprises soient nommées, il est question à mots voilés de l'acquisition de parts minoritaires de géants comme Québecor et Bell dans des maisons de production indépendantes : « Comment des compagnies de production, qui vivent presque uniquement grâce à de l'argent public, peuvent-elles devenir si lucratives que des consortiums dûment cotés en Bourse les achètent ? », demande-t-on.

La gouvernance des institutions et l'attribution des subventions font aussi l'objet d'interrogations : « Comment se fait-il que l'argent public soit accaparé par une poignée d'entreprises culturelles, alors qu'une plus grande diversité d'entreprises pourrait s'épanouir et proposer des projets innovants avec le même argent ? »

C'est en raison d'un manque de réponses « que les créateurs se sentent de plus en plus floués et impuissants », selon les signataires. La vampirisation des revenus des

artistes par les « GAFAM » – les géants du web comprenant Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft – et l'émergence de l'intelligence artificielle sont autant d'ingrédients pour « concocter une fantastique catastrophe qui ne pourra qu'affaiblir gravement notre culture à long terme ».

L'actrice Pascale Bussières, signataire de la lettre, ajoute à cette liste la question des droits de suite, au moment où l'écoute de contenus en dehors de la grille horaire traditionnelle prend de l'ampleur.

Au téléphone, elle dit constater que les conditions de travail sur les plateaux se dégradent, notamment parce qu'une partie du financement public est versée à la fin d'un projet.

« On néglige tout ce qui a rapport à la préparation, à la préproduction, en pensant économiser de l'argent. [Résultat], je ressens que l'engagement des acteurs a diminué. »

— Pascale Bussières

La précarité des artistes ainsi que la pression qui s'exerce sur les producteurs n'incombent pas à des individus ou à des entreprises, mais à « un système qu'il faut mettre en lumière », juge-t-elle. D'où l'importance d'états généraux...

Un tel exercice prendrait la forme d'« un questionnement collectif » qui permettrait entre autres « de libérer la parole et [de] redonner un tant soit peu de dignité aux artistes qui constituent le fondement brut » de l'écosystème culturel, précise la lettre. « Une question d'identité, de sauvegarde et de pérennité. »

Tirs groupés

L'appel à des états généraux sur la culture survient au moment où 17 organisations doivent lancer officiellement ce mercredi le Front commun pour les arts. Celui-ci entend mobiliser les artistes et les travailleurs culturels « face à la diminution des investissements du gouvernement du Québec dans le milieu culturel ». « On ne s'est pas concertés, mais on est contents de cette mobilisation généralisée dans le domaine culturel », indique Pierre-Luc Brillant.

Des états généraux ont eu lieu dans le passé sur des secteurs culturels précis : les théâtres (1981), la danse (2009) ou encore les musées (2011). La Réunion des opéras du Québec prépare les siens sur l'art lyrique, prévus pour l'an prochain.

Il faut toutefois remonter à 1973 pour trouver un grand chantier multidisciplinaire, soit les États généraux de la culture québécoise. Ceux-ci ont été organisés à Vaudreuil par le Front commun des créateurs du Québec.

En 2022, le Parti libéral du Québec avait demandé au gouvernement Legault des états généraux sur les arts vivants, durement touchés par la pandémie de COVID-19. La proposition était restée sans suite.



[Lisez la lettre ouverte « Il est temps pour les artistes d'obtenir des réponses »](#)

LEDEVOIR

L'art québécois ne roule pas sur l'or



Photo: Marie-France Coallier Le Devoir Une manifestation pour les arts devant les bureaux du ministre de la Culture, à Montréal, en mai dernier

Catherine Lalonde et Annabelle Caillou

Publié à 0h00

Culture

Dix-sept regroupements majeurs des arts interpellent ensemble mercredi matin le ministre de la Culture, Mathieu Lacombe, devant ses bureaux de Montréal. Leur but ? Dénoncer le peu de financement accordé au Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).

(https://www.ledevoir.com/culture/814691/quebec-peut-il-faire-vivre-arts?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte) par le gouvernement Legault (https://www.ledevoir.com/francois-legault?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte). Le Front commun pour les arts et les lettres réagit ainsi aux sommes octroyées cette année en Soutien à la mission, cette subvention qui sert d'assise aux compagnies et qui leur permet de payer loyer, employés, création et production pour les quatre prochaines années.

Selon les calculs du *Devoir*, inflation (https://www.ledevoir.com/inflation?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte) comprise, le Soutien à la mission du CALQ a vu sa valeur totale diminuer de 6 % depuis 2017, tout en soutenant 31 compagnies de moins.

Lors du dernier octroi du Soutien à la mission, en 2017, les compagnies artistiques se sont partagé 80 117 054 \$. En 2024-2025, cette enveloppe est de 93 805 650 \$. Dix millions de dollars ont été ajoutés cette année en aide ponctuelle à 125 organismes diffusant des spectacles, mais *Le Devoir* a exclu cette somme de ses calculs en raison de la nature temporaire de la mesure.

Il s'agit donc d'une augmentation du Soutien de 17 % en dollars bruts, mais la plus récente enveloppe, avec l'inflation, équivaut à 75 270 271 dollars de 2017. Conclusion : sur le plancher des vaches, la valeur de cette aide a diminué de 6 %.

Quelque 446 compagnies ont reçu du Soutien à la mission en 2024-2025 ; elles étaient 477 en 2017. Ce sont donc 31 organismes de moins qui bénéficient de la prévisibilité financière qu'apporte cette subvention. Dans les dernières années, il n'y a jamais eu aussi peu de compagnies dont le fonctionnement était épaulé par le CALQ.

Art et argent

La musique a reçu la plus grosse part du Soutien à la mission décerné en 2024 : 29,69 % de l'enveloppe lui revient. Suit le théâtre, qui recueille 24,95 %. En troisième position arrive la danse, avec 12,67 % des sommes.

La musique, mieux nantie ? Son enveloppe 2024 est toutefois gonflée par 3,1 millions de dollars d'argent lié aux mesures 30 et 33 du plan d'action Partout, la culture, des mesures accessibles aux grands orchestres, a appris *Le Devoir*.

L'Orchestre symphonique de Montréal reçoit 10 555 550 \$ en Soutien à la mission ; l'Orchestre Métropolitain, 2 091 240 \$; l'Orchestre symphonique de Québec, 2 868 000 \$. Il reste donc 12 335 085 \$ pour les 73 autres orchestres et compagnies de musique du Québec, pour qui la subvention moyenne est de 168 973 \$.

La musique et le théâtre reçoivent une grande part du Soutien à la mission

Sommes octroyées et nombre d'organismes soutenus en 2024, selon la discipline

Discipline	Sommes octroyées	Part des sommes totales ▼	Nombre d'organismes
Musique	27 849 880 \$	29,69%	76
Théâtre	23 403 400 \$	24,95%	96
Danse	11 881 950 \$	12,67%	50
Pluridisciplinaire	10 994 570 \$	11,72%	83
Arts visuels	8 976 020 \$	9,57%	69
Arts du cirque	3 967 550 \$	4,23%	6
Littérature et conte	1 908 890 \$	2,03%	26
Arts numériques	1 780 380 \$	1,9%	10
Cinéma et vidéo	1 725 610 \$	1,84%	19
Arts multi	1 090 130 \$	1,16%	8
Recherche architecturale	157 700 \$	0,17%	2
Métiers d'art	69 570 \$	0,07%	1

Tableau : Le Devoir • Source : Conseil des arts et des lettres du Québec

La multiplication des « non »

Cette année, 75 demandes de Soutien à la mission ont été refusées, soit 15 % des demandes déposées. Elles provenaient de compagnies qui espéraient stabiliser leur situation, mais qui devront continuer à planifier leurs activités un an à la fois, en demandant du financement à la pièce, pour chaque projet — une procédure qui multiplie la paperasse. Certaines préfèrent parfois simplement mettre la clé dans la porte (https://www.ledevoir.com/culture/819195/quand-carriere-est-finie-artistes-debrouiller?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte).

Il n'y avait cette année que 12 demandeurs de plus qu'en 2017. Malgré les cohortes de finissants qui sortent chaque année des écoles et les nouveaux groupes qui ont eu le temps de se forger pendant la pandémie, sous l'encouragement des gouvernements mêmes.

« Dix-sept organismes soutenus en 2017 ont déposé une nouvelle demande, mais n'ont pas reçu un soutien quadriennal », a précisé le CALQ à la demande du *Devoir*. « Le CALQ a toutefois décidé de les soutenir une dernière année, afin qu'ils puissent revoir leur stratégie et que les activités confirmées puissent se réaliser. »

Cette aide n'est pas incluse dans l'enveloppe de 93 805 650 \$ du Soutien à la mission. Ces organismes ont un an pour trouver une solution pour la suite des choses.

C'est en arts de la scène, musique comprise, que l'on observe le plus grand nombre de refus : 50. Ce secteur pèse pour 67 % du total de réponses négatives. C'est dans la catégorie « Littérature et conte » que les organismes ont essuyé la plus grande proportion de refus : 28 % des demandeurs se sont fait dire non, soit 10 sur 36. C'est 13 % de tous les refus.

Les données fines étant confidentielles, le CALQ a regroupé certaines disciplines afin de répondre aux questions du *Devoir*.

15 % des demandes de Soutien à la mission ont été refusées

Nombre d'organismes ayant essuyé un refus en 2024, selon la discipline

Discipline	Nombre d'organismes
Arts de la scène (y compris la musique)	50
Littérature	10
Arts visuels, métiers d'art, recherche architecturale	10
Cinéma, arts numériques	5
Total	75

Tableau : Le Devoir • Source : Conseil des arts et des lettres du Québec

Compter les sous

Lorsqu'elles font leur demande de Soutien à la mission, les compagnies chiffrent leurs besoins financiers. Il est fréquent que le CALQ accepte la demande en accordant une somme inférieure. Cette année, les compagnies ont reçu en moyenne environ 62 % de ce qu'elles souhaitaient.

Les organismes mécontents des résultats avaient jusqu'au 15 septembre pour demander une révision. Le CALQ a reçu 18 demandes ; il en avait examiné 34 en 2017.

Pour 2024-2025, le budget alloué à la Culture et aux Communications est de 1,952 milliard de dollars, ce qui représente 1,32 % du budget total du Québec. Le Soutien à la mission du CALQ y compte pour 0,06 %. Invité à réagir aux grandes lignes de l'analyse du *Devoir*, le cabinet de Mathieu Lacombe n'a pas souhaité le faire.

Le CALQ est présentement sans président-directeur général. Anne-Marie Jean [a quitté ce siège le 30 août dernier](https://www.ledevoir.com/culture/818280/anne-marie-jean-quitte-calq?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte) (https://www.ledevoir.com/culture/818280/anne-marie-jean-quitte-calq?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte), après neuf ans, pour intégrer la Délégation générale du Québec à Paris — « un poste qu'elle ne pouvait pas refuser », selon le Conseil des arts et des lettres.

Avec Sarah Boumedda

Qu'est-ce que le CALQ ?

Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) est le principal moteur de développement artistique de la province. Par des bourses et des subventions, il soutient les artistes, les compagnies, les projets de création — y compris la recherche et l'expérimentation artistique —, la production et la diffusion d'oeuvres.

Chaque année, il appuie quelque 1500 artistes et 900 organismes artistiques à but non lucratif. Les entreprises culturelles, elles, sont soutenues par la Société de développement des entreprises culturelles, la SODEC.

Le Soutien à la mission du CALQ vient financer durablement les organismes et leur offre de la prévisibilité. Le programme offre une aide financière récurrente pour un cycle de quatre ans aux « organismes artistiques stables ayant au moins cinq ans d'existence [qui] sont reconnus pour l'excellence de leurs réalisations, pour la qualité de leur gestion et de leur gouvernance ainsi que pour leur important apport à la collectivité québécoise ». En raison du hiatus causé par la pandémie, le dernier octroi du Soutien à la mission a eu lieu en 2017. L'exercice était donc très attendu.

Suggérés pour vous

LEDEVOIR

Choc des visions sur le financement de la culture



Photo: Valérien Mazataud Le Devoir Julie-Anne Richard (au micro), directrice générale l'Association professionnelle des diffuseurs de spectacles, s'est inquiétée des conséquences de la diminution des subventions sur l'offre culturelle.

François Carabin et Olivier Du Ruisseau à Québec et à Montréal

Publié à 11h45 Mis à jour à 14h05

Culture

Au moment où 17 organisations culturelles se sont réunies devant le bureau montréalais du ministre de la Culture, Mathieu Lacombe, pour dénoncer ce qu'elles qualifient de compressions importantes dans le financement du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), l'élu caquiste a maintenu mercredi que le budget de la culture ne recule pas, il augmente.

Pourtant, le « front commun » d'organismes culturels affirme dans un communiqué que dans le programme de Soutien à la mission du CALQ, « les montants octroyés n'ont augmenté que de 4 % en 6 ans, alors que l'inflation (https://www.ledevoir.com/inflation?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte) fut plutôt de 22 % pour la même période ». Entre 2022 et l'automne 2024, le soutien moyen offert aux organismes soutenus à la programmation spécifique a quant à lui diminué de 35 %.

Ainsi, selon [les calculs du Devoir](https://www.ledevoir.com/culture/820936/art-quebecois-ne-roule-pas-or?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte) (https://www.ledevoir.com/culture/820936/art-quebecois-ne-roule-pas-or?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte), en tenant compte de l'inflation, les montants récurrents alloués au Soutien à la mission du CALQ ont vu leur valeur totale diminuer de 6 % depuis 2017. Au total, cette année, 446 compagnies seront soutenues par ce financement, soit 31 de moins qu'il y a sept ans.

Des affirmations qui sont « fausses », selon le ministre Lacombe. « Je ne nie pas qu'il y a des défis. Par contre, je m'objecte à ce qu'on dise que le financement recule », a-t-il tonné, en mêlée de presse, rappelant qu'une somme ponctuelle de dix millions de dollars avait été offerte à 125 organismes diffusant des spectacles cette année.

Le Devoir a toutefois choisi d'exclure ces fonds en raison de la nature temporaire de la mesure, qui vient corriger seulement pour la prochaine année les effets d'un programme pluriannuel qui, sur quatre ans, recule.

Rappelons également que Mathieu Lacombe avait annoncé, en mai dernier, l'injection de 15 millions de dollars supplémentaires dans le programme de Soutien à la mission, [dans la foulée de manifestations](https://www.ledevoir.com/culture/813089/artistes-mobilisent-nouveau-demander-reinvestissement-calq?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte) (https://www.ledevoir.com/culture/813089/artistes-mobilisent-nouveau-demander-reinvestissement-calq?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte), dénonçant la diminution du budget du CALQ.

« Pas d'argent neuf »

« Or, derrière cette belle annonce, il n'y avait malheureusement pas d'argent neuf pour la culture. Ces sommes proviennent plutôt de la réaffectation des sommes mesurées et programmes du CALQ et du ministère, dont l'aide à la diffusion des spectacles québécois. Cette annonce était une réponse temporaire et très incomplète face aux besoins d'investissements structurants pour soutenir la vitalité des arts québécois », a déclaré Camille Cazin, directrice générale du Regroupement des artistes en arts visuels du Québec, lors de la conférence de presse.

M^{me} Cazin estime donc que le milieu de la culture traverse des difficultés « sans précédent » dans le contexte inflationniste actuel — une situation rendue d'autant plus critique, selon elle, tandis que le nombre d'organismes qui dépendent du CALQ augmente.

« Le Conseil des arts et des lettres a reçu pour 151 millions de dollars en demandes et n'a pu offrir que 94 millions en soutien récurrent, affirme Caroline Gignac, directrice générale du Conseil québécois du théâtre. Jamais l'écart entre les demandes du milieu et les capacités financières du CALQ n'avaient été si grand par le passé. »

« Confrontées au sentiment de découragement, d'absurdité et d'incompréhensions, témoins de la détresse psychologique de leurs membres, 17 associations représentant une clientèle soutenue d'une manière ou d'une autre par le CALQ, se mobilise au sein d'un front commun pour dire aux instances gouvernementales : "c'est assez" », a ajouté Pierre-Yves Villeneuve, président de l'Union des écrivaines et des écrivains québécois.

À lire aussi

- [L'art québécois ne roule pas sur l'or](https://www.ledevoir.com/culture/820936/art-quebecois-ne-roule-pas-or?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=boite_extra) (https://www.ledevoir.com/culture/820936/art-quebecois-ne-roule-pas-or?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=boite_extra).
- [Les artistes se mobilisent à nouveau pour demander un réinvestissement dans le CALQ](https://www.ledevoir.com/culture/813089/artistes-mobilisent-nouveau-demander-reinvestissement-calq?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=boite_extra) (https://www.ledevoir.com/culture/813089/artistes-mobilisent-nouveau-demander-reinvestissement-calq?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=boite_extra).

Répercussions sur l'offre culturelle

En entrevue en marge de la conférence de presse, Julie-Anne Richard, directrice générale l'Association professionnelle des diffuseurs de spectacles, s'est inquiétée des conséquences de la diminution des subventions sur l'offre culturelle. « Environ le tiers de nos membres n'ont reçu aucune augmentation de leurs crédits au fonctionnement. Alors, dès l'an prochain, le public pourrait voir moins de diversité sur les scènes, moins d'artistes de la relève, et les diffuseurs pourraient prendre moins de risques. »

Tout en ouvrant la porte à faire croître encore davantage les subventions au CALQ, Mathieu Lacombe a refusé de tenir ces discussions à l'occasion d'états généraux sur l'avenir de l'industrie. « Je ne suis pas certain que les états généraux, c'est le bon moyen », a-t-il lancé après avoir pris connaissance d'une lettre signée par plus de 300 artistes demandant l'organisation d'un tel sommet pour permettre aux créateurs québécois de mieux « comprendre les rouages de l'attribution des subventions et de la gestion des budgets ».

Le front commun a d'ailleurs affirmé ne pas avoir été mis au courant que cette lettre serait publiée mercredi et n'a pas voulu prendre position sur la question. « Notre priorité, à l'heure actuelle, c'est vraiment de consolider le budget du CALQ et de porter à 200 millions de dollars les crédits permanents », a indiqué Camille Cazin.

Pour l'heure, Mathieu Lacombe assure compatir avec le milieu culturel. « Je ne serai pas celui qui va dire que tout va bien », a-t-il convenu, mercredi, avant de répéter qu'il continuerait d'étudier les façons de faire croître les sommes allouées à la culture. « Travaillons sur les solutions pour augmenter le financement à travers les prochaines années parce que je pense que notre industrie en a bien besoin. »